Trame verte et bleue

Centre de ressources

Retours d'expériences

Expérimenter la Trame verte et bleue à l'échelle d'une exploitation agricole : le programme Agricobio Guînes

Identité du territoire



Localisation : Guînes (59) **Superficie** des parcelles concernées : 50 ha

Spécificités paysagères et types de milieux :

Plaine de grande culture située entre une forêt et un marais

Pressions identifiées :

Peu d'éléments paysagers (haies, talus, bandes enherbées) dans les plaines de grandes cultures

Pour aller plus loin...

Site Internet :

www.parc-opale.fr

Contacts:

Mathieu BOUTIN
Assistant d'études trame verte et bleue
mboutin@parc-opale.fr

Pierre LEVISSE Chargé de mission patrimoine naturel plevisse@parc-opale.fr

Structure porteuse de l'action :

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale avec un exploitant agricole



Mots clés

Entrée Thématique	Type d'action
x Agriculture	x Préservation / Gestion
x Espèces et habitats naturels	x Restauration / Aménagement

Contexte et historique de l'action

Historique de la démarche

Depuis plus de 15 ans, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale anime différents programmes en faveur de la reconquête des paysages. Cette animation est de plus en plus orientée de manière à répondre également aux enjeux de trames écologiques.

Dans ce cadre, le Parc accompagne un agriculteur qui souhaitait implanter des bandes enherbées et des haies pour préserver le sol comme outil de production et créer des espaces propices à la biodiversité utile à la production agricole (auxiliaires en particulier).

Cette sollicitation de l'agriculteur a particulièrement intéressé le Parc puisque les parcelles concernées se situent sur un corridor écologique identifié par le Parc comme « à restaurer ».

Une proposition de programme de recherche a été élaborée et retenue dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Région Nord – Pas de Calais et la Fondation pour la Recherche sur la biodiversité donnant naissance au projet « AGRIculture et COrridor BIOlogique à Guînes » (Agricobio Guînes).

Présentation de l'action

Site concerné

L'expérimentation porte sur un îlot de 50 ha de cultures situé entre deux réservoirs de biodiversité, la forêt domaniale de Guînes et le marais de Guînes.

Enjeux et objectifs

L'objectif est une double évaluation, celle de la recolonisation écologique de l'espace agricole suite à la mise en place d'aménagements (haies et bandes enherbées) et celle de la fonctionnalité de cette biodiversité sur la protection des cultures vis-àvis des ravageurs.

Trame verte et bleue

Centre de ressources

Retours d'expériences

Problématique de recherche

Le programme de recherche vise à répondre à 4 questions principales :

- Comment s'opère la dynamique de recolonisation des espaces cultivés par les espèces sauvages suite à l'implantation des haies et des bandes enherbées?
- Quelles sont les impacts des pratiques agricoles et des aménagements sur les populations d'auxiliaires, de ravageurs et de manière plus générale sur la production agricole jusqu'aux résultats économiques?
- Quelles sont les mélanges d'espèces végétales (et l'entretien) les plus à même de remplir les différents rôles soulevés précédemment ?
- En quoi la mise en place des bandes enherbées et des haies, constitue un corridor biologique fonctionnel entre forêt et marais de Guînes ?

Les **paramètres étudiés** sont : les haies (naturelles ou plantées), les bandes enherbées (graminées ou diversifiées), les pratiques agricoles, les cultures, la localisation dans le paysage et le type de sol.

Les variables observées sont : les carabes et les limaces, les syrphes et les pucerons, la mésofaune du sol notamment les vers de terre, la flore, les mammifères, les oiseaux, les caractéristiques des sols, les maladies du blé et la partie économique des systèmes agricoles.

Description détaillée

Dates	Étapes et opérations mises en œuvre	Caractéristiques
Hiver 2010	Implantation de 2 300 m de haies et de 2,5 ha de bandes fleuries.	Le choix des espèces a tenu compte : - des objectifs et des contraintes de l'agriculteur ; - du type de sol ; - des possibilités d'approvisionnement local, notamment pour les espèces herbacées des bandes enherbées. La disposition des bandes enherbées a été réfléchie de manière à : - favoriser la circulation des espèces entre la forêt et le marais de Guînes ; - être compatible avec la circulation de certaines espèces dans la parcelle, notamment les carabes ; - limiter les contraintes d'exploitation pour l'agriculteur.
Début 2011	Sélection de 15 parcelles qui serviront de témoins par rapport au site-atelier aménagé de 50 ha, grâce à l'implication volontaire de 6 agriculteurs.	Cette sélection a tenu compte des paramètres suivants: - présence /absence de haies et de bandes enherbées, - pratiques agricoles, - type de sol, - culture, - localisation de la parcelle dans le paysage (source de biodiversité, corridor / hors corridor, etc.)
2011 à 2013	Réalisation de 3 campagnes d'échantillonnage. Réalisation d'animations à destination des agriculteurs qui se sont portés volontaires pour participer au projet.	Chaque laboratoire choisit et met en oeuvre le protocole adapté aux conditions de l'espèce étudiée (carabes, vers de terre,etc) et des problématiques posées. Restitution des premiers résultats. Visite de terrain et présentation des espèces étudiées.

Partenaires du projet

Partenaires	Spécificités	
6 laboratoires de recherche régionaux		
 Université de Lille1 – Laboratoire LGCgE Lille Nord-de-France (EA4515) 	Réalisation des études scientifiques	
 Faculté libre des sciences et technologies de Lille (FLST), Laboratoire environnement et santé 		
 Groupe ISA avec 3 laboratoires: Équipe Sols et Environnement, le GRECAT, et le Laboratoire Biotechnologies des microorganismes 		
- FREDON Nord – Pas de Calais		
2 partenaires techniques		
 Groupement d'études et de développement agricole de Calais et Saint-Omer (GEDA) 	Accompagnement du Parc dans l'animation auprès des agriculteurs et des collectivités	
- Syndicat mixte du Pays du Calaisis (SYMPAC)	et des collectivités	

Évaluation et suivi du projet

Modalités de suivi

2 à 3 réunions de coordination entre tous les partenaires par an. Rédaction d'un rapport de synthèse à mi-parcours. Publications scientifiques prévues en fin de première phase de financement.

Coût de l'opération et financement

- Aménagements (haies et bandes enherbées) : 8500 €, 75 % fonds européens, 25 % exploitant.
- Projet Agricobio Guînes : 211 000 € sur 3 ans, 70 % Conseil Régional Nord Pas-de-Calais et Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, 30 % autofinancements + 3,5 ETP des partenaires.

Bilan

L'intérêt porté par les partenaires régionaux (scientifiques et financiers) ainsi que les nombreuses sollicitations pour présenter le projet montre que les enjeux liant agriculture et biodiversité ont de réels besoins de recherche scientifique et que ce projet présente un caractère innovant et ambitieux.

imites, difficultés rencontrées
Difficulté de créer un réseau riculteur prêts à imiter la démarche e de risque pour un changement de ques)

Perspectives

Dates et échéances prévisionnelles	Étapes et opérations à venir	Outils à mobiliser
Fin 2013 début 2014	Publication des premiers résultats scientifiques	
2013	Pérenniser le projet de recherche. Les partenaires souhaitent faire de ce site-atelier un site pérenne de recherche sur l'agriculture et la biodiversité	Appel à projets

Transposabilité de la démarche

Les projets d'aménagements de plaines cultivées existent et se développent. Les clés d'entrée sont diverses : lutte contre l'érosion, objectif cynégétique, réglementation... L'accompagnement technique peut permettre d'optimiser les projets pour apporter des réponses à l'ensemble des enjeux, notamment sur la plus-value possible en terme de trames écologiques.

Les projets de recherche scientifique multidisciplinaire sur ces problématiques liant biodiversité et grandes cultures, à cette échelle et dans les conditions réelles d'exploitation, sont peu nombreux. Ce thème de recherche est sans doute appelé à se développer aux vues du contexte et des politiques agricoles. L'échange entre équipes scientifiques permettrait d'affiner les nombreuses problématiques qui se posent.

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

Le développement d'aménagements tels que les haies ou les bandes enherbées est relativement répandu dans les territoires de projet. La force réside surtout dans la pérennité de l'animation et dans la possibilité d'obtenir des financements pour les investissements.

Le projet de recherche Agricobio Guînes a pu voir le jour et pourra se pérenniser grâce à la grande motivation de l'exploitant et des partenaires ainsi qu'au caractère innovant et moteur de la démarche.

Fiche réalisée par la FPNRF et le PNR des Caps et Marais d'Opale



